



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 19 janvier 2024 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux professeurs des universités en date du 14 février 2024 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 60 PR 0237
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 19 janvier 2024 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2024 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 60 PR 0237

N° galaxie : 4431

Composante : Faculté des sciences appliquées

Laboratoire : LGCgE

Est composé comme suit :

Président du comité : Didier Defér

Vice-Président du comité de sélection : Abdelwaheb Amrouche

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
Membres internes	M.	DEFER Didier	PR	Université d'Artois	Oui	60
	M.	AMROUCHE Abdelwaheb	PR	Université d'Artois	Oui	60
	M.	DEPREZ Pascal	PR	Université d'Artois	Oui	60
	M.	PICHON Frédéric	PR	Université d'Artois	Non	61
Membres externes	Mme	ROUDET Francine	PR	Université de Lille	Oui	60
	Mme	COLLET Florence	PR	Université de Rennes	Oui	60
	M.	DAZEL Olivier	PR	Université du Maine – Le Mans – Laval	Oui	60
	M.	PERREY-DEBAIN Emmanuel	PR	Université de Technologie de Compiègne	Oui	60

Fait à ARRAS, le 14 février 2024

Le président du conseil académique restreint aux professeurs des universités

Eric Monflier

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

TéL. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr